



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Sylvere

AVRIL

LE 27 AVRIL 2021

Procès-verbal de la séance urgente du Conseil municipal tenue le 27 avril 2021 au 837, 8^e Rang à Saint-Sylvere, à 19 h 03.

Sont présents la conseillère et les conseillers suivants:

Madame Sylvie Tanguay	Monsieur Robert Morissette
Monsieur Normand Dubois	Monsieur Marc St-Louis
Monsieur André Lauzière	

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Adrien Pellerin.

Est également présente madame Maryse Desilets, secrétaire-trésorière par intérim.

À l'unanimité de tous les conseillers, ceux-ci déclarent qu'ils acceptent que la présente séance soit tenue à huis clos et puissent y participer au 837, Rang 8, Saint-Sylvere.

2021-04-065

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est soumis aux membres du Conseil municipal pour adoption.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Sylvie Tanguay et résolu :

Que le Conseil municipal adopte l'ordre du jour de la séance extraordinaire.

Adoptée par les conseillers présents.

2021-04-066

NOMINATION D'UNE SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE PAR INTÉRIM

CONSIDÉRANT que la directrice générale et secrétaire-trésorière est en arrêt de travail pour une période indéterminée;

CONSIDÉRANT qu'il y a une séance urgente le 27 avril 2021;

CONSIDÉRANT qu'il faut quelqu'un pour remplacer la directrice générale et secrétaire-trésorière absente;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Sylvere désire demander à madame Maryse Desilets d'occuper la fonction de secrétaire-trésorière par intérim;

CONSIDÉRANT que madame Maryse Desilets accepte d'occuper le poste de secrétaire-trésorière par intérim;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Robert Morissette et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Sylvere nomme madame Maryse Desilets secrétaire-trésorière par intérim pour la séance urgente tenue le 27 avril 2021.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2021-04-067

ENGAGEMENT DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE PAR INTÉRIM

CONSIDÉRANT que la directrice générale et secrétaire-trésorière est en congé de maladie pour une période indéterminée;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Sylvere

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Sylvere désire remplacer la directrice générale et secrétaire-trésorière en son absence;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Sylvere veut embaucher madame Sandra Ricard pour occuper les fonctions de directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim;

CONSIDÉRANT que madame Sandra Ricard accepte d'occuper le poste de directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim au montant de 30 \$ de l'heure pour 32 heures semaine plus les séances du conseil;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Robert Morissette et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Sylvere nomme madame Sandra Ricard, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim à partir du 28 avril 2021.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2021-04-068

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour de la séance étant épuisé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur André Lauzière et résolu:

Que le conseil municipal lève la séance à 19 h 14.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Adrien Pellerin
Maire

Maryse Desilets
Secrétaire-trésorière par intérim

Je, Adrien Pellerin, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

ADRIEN PELLERIN
Maire